

Journées Patrimoine écrit « Patrimoine écrit et Recherche ». Rochefort, 15 juin 2011, 11h-12h - Table ronde animée par Jacques Berlioz, directeur de l'École nationale des chartes : Les conventions avec les universités et appels à projets chercheurs

Résumés des interventions

ISABELLE LE MASNE DE CHERMONT (BNF, PARIS).

LA RECHERCHE A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE : L'APPEL A CHERCHEURS

1. La recherche à la BnF

L'appel à chercheurs lancé chaque année par la BnF s'inscrit dans l'ensemble de l'organisation de la recherche de cet établissement, qui est caractérisée par :

- des domaines de recherche privilégiés (les manuscrits, la numismatique, la musique, le livre imprimé) et l'ouverture à de nouveaux domaines (conservation, numérique) ;
- des partenaires de longue date : les laboratoires du CNRS ;
- une adaptation aux modifications de structure de nos partenaires (PRES et GIS) ;
- l'évolution des modes de financement de la recherche : les programmes de l'Agence nationale de la recherche, les financements « investissements d'avenir » (LabEx, EquipEx).

2. L'appel à chercheurs

Désireuse de développer ses relations avec le monde de la recherche, la Bibliothèque nationale de France a mis pour la première fois en place, en 2003, un appel national lancé aux étudiants et doctorants, lui permettant d'accueillir des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections ou son organisation. Il est destiné aux étudiants français et étrangers, ayant un mastère (niveau master 2 recherche) ou un doctorat en projet ou en cours et inscrits dans un établissement français de recherche. L'appel à chercheurs propose des travaux sur les collections de la BnF ou les moyens de les valoriser, en lien avec une recherche universitaire. Les candidats peuvent également proposer des sujets de recherche, à leur initiative.

Parmi les candidats retenus obtiennent le titre de chercheurs associés, certains d'entre eux - dits chercheurs invités - peuvent recevoir un appui financier sous forme de bourses financées par la BnF et également par des partenaires privés (Roederer, L'Oréal).

CAROLE JACQUET (RESPONSABLE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES, CENTRE CULTUREL IRLANDAIS, PARIS).

LES BOURSES DE RECHERCHE PROPOSEES PAR LE CENTRE CULTUREL IRLANDAIS

1. Historique du lieu

Le Centre Culturel Irlandais (CCI) est installé dans le bâtiment historique du Collège des Irlandais, ancien séminaire, en plein cœur du quartier Latin, depuis le XVIII^e siècle. Inauguré en 2002, le CCI a pour mission de représenter et promouvoir la culture irlandaise en France. Il accueille une communauté de résidents (artistes et étudiants). Le CCI est géré par la Fondation Irlandaise (institution privée) et possède trois fonds documentaires : une Médiathèque, des archives historiques et une bibliothèque patrimoniale du XVIII^e siècle.

2. Historique des fonds patrimoniaux

La Bibliothèque patrimoniale regroupe plus de 8 000 ouvrages (XV^e-XIX^e s.). Les principales thématiques : théologie, histoire, philosophie... Il s'agit de l'ancienne bibliothèque d'étude du séminaire.

Les Archives historiques contiennent plus de 19 000 pièces et retracent la vie du Collège des Irlandais et de ses pensionnaires, du XIV^e au XX^e siècle.

3. Le contexte

Depuis 2006, grâce aux soutiens financiers de différents partenaires (gouvernement irlandais, BnF, DRAC, Ville de Paris) un important chantier de conservation-restauration a été lancé pour réhabiliter le fonds et permettre l'ouverture aux chercheurs.

Le projet s'est décomposé en quatre chantiers : informatisation / dépoussiérage / restauration / audit environnemental. Dès 2008, nous avons souhaité amorcer la mise en valeur des fonds en offrant des bourses d'étude.

4. Le challenge

Convaincre la Fondation Irlandaise, notre tutelle, que les bourses aideraient au rayonnement.

Obtenir de la Fondation irlandaise une enveloppe annuelle (15000 € obtenus) et un CDD pour l'accueil et la surveillance.

5. L'offre du CCI

Les bourses étaient de 3 mois mais depuis 2011 la durée a été raccourcie à 4, 6 ou 8 semaines. Le montant : 2000 €/mois (+ hébergement + billet d'avion depuis l'Irlande). Notre exigence : une présence sur site de 30 h/semaine (+possibilité d'effectuer des recherches dans d'autres fonds).

Les sujets sont très ouverts. Il peut s'agir de l'étude d'une période, d'un auteur, de l'aspect physique des volumes, de la valeur intellectuelle de certains ensembles thématiques (les ouvrages en langue anglaise imprimés en France, les manuscrits, les impressions écossaises ou irlandaises...).

Un fonds encore très peu exploité (jamais ouvert au public ou aux chercheurs avant).

Ce sont les candidats qui proposent les sujets et non pas le CCI qui définit un besoin.

Ces recherches doivent aboutir à la rédaction d'un mémoire.

6. La diffusion

Les universités irlandaises + Eighteenth Century Ireland Society + Bulletin des bibliothèques irlandaises. En France : l'ENS, l'ENC, la Sofeir (Société française d'études irlandaises), l'INP + blog ou listes de diffusion professionnelles. A partir de 2012, nous prévoyons d'élargir aux départements d'histoire des grandes universités.

7. La sélection des candidats

Nous recevons généralement une vingtaine de candidatures. Nous privilégions la pertinence du sujet par rapport à notre fonds et les sujets qui étudient un corpus large ; la solidité du candidat (via ses recherches/ publications sur des sujets proches) + les perspectives de publication/communication à l'issue des travaux.

8. Exemples d'études réalisées ou en cours

9. La valeur ajoutée pour le CCI

Publications et conférences apportent un rayonnement nouveau et contribuent à faire connaître le fonds dans le milieu de la recherche. Exploitation des travaux pour des expositions (2009 : Kingship in Ireland and France; 2011 : Lire Plume à la main). Nous découvrons notre fonds petit à petit.

10. L'avenir : en 2012

Formule de 4 à 8 semaines sera probablement reconduite. Nous réfléchissons à une nouvelle exposition.

Annexe. Projets réalisés et en cours

1. Les projets réalisés

2008 Mathew Staunton : Visualising Irish History : the role of visual materials in the representation of the past and of national identity

2009 Emmanuelle Chapron : Lire plume à la main (étude des marginalia contenues dans les ouvrages de la Bibliothèque Patrimoniale) ; Ian Campbell : Kingship in Ireland and France : the Old Library of the Irish College, Paris, and Hiberno-French politics in the 17th century

2010 Frédéric Manzini: Robert Boyle chez les philosophes en France et en Europe au XVIIème siècle : diffusion et influence » ; Cormac Begadon: Belief and Devotion in a 19th century Irish Seminary: the evidence from the Irish College Paris Collections; Justin Dolan Stover: Student life, curriculum, and college administration: the Irish College, Paris, under le bureau gratuit, 1870-1918

2. Les projets en cours en 2011

- Nienke Tjoelker (6 semaines): Irish Neo-Latin style and identity

The project aims to investigate how Irish authors used Latin for the construction of Irish historiography and identity in the period 1640-1670.

- Linda Kiernan (4 semaines): Gentlemen Scholars: Minding manners and polite society at the Irish College, Paris

This study will examine the holdings of courtesy and etiquette literature in the Old Library, and explore the volumes which were available for the secular enlightenment and advancement of the young students of the Collège des Irlandais in the seventeenth and eighteenth centuries.

- Brid McGrath (4 semaines): Representative assemblies in Ireland and France in the early modern period

I am interested in representation institutions, through formal assemblies, like parliaments and towns, in early modern Ireland, and comparisons with other countries. Consulting the collection of the College des Irlandais in Paris will allow me to compare Irish and French representative bodies in the early modern period.

- Rebecca Schwarz (4 semaines): John Toland's Irish Philo-Semitism: A New Window on Christian-Jewish Relations

The library of the Centre Culturel Irlandais holds many important philo-Semitic texts, along with numerous early modern texts on both the study of Hebrew and the question of Jewish emancipation. My particular interest is in the work of the Irish philosopher John Toland.

- Emmanuelle Chapron (4 semaines) : Bibliothèques décomposées : les livres des collèges d'Ancien Régime dans le fonds ancien du Centre Culturel Irlandais

Un premier repérage dans le fichier des provenances a permis de dénombrer 630 ouvrages provenant de 28 établissements français (24 à Paris, 4 en province) et de 6 établissements étrangers, qui formeront la base de l'enquête. On se propose d'articuler, à partir de ces objets, trois niveaux de réflexion : l'étude matérielle des volumes, celle des traces de provenance, de manipulation et d'appropriation qu'ils renferment ; l'économie des fonds d'Ancien Régime, jusqu'au moment de leur « décomposition » révolutionnaire ; l'histoire de la bibliothèque du Collège des Irlandais, à partir de sa refondation.

LAURENT VEYSSIERE (DELEGATION AUX PATRIMOINES CULTURELS, MINISTERE DE LA DEFENSE).

COLLECTIONS PATRIMONIALES ET RECHERCHE AU MINISTERE DE LA DEFENSE

Le ministère de la Défense et des Anciens combattants a la responsabilité d'un important patrimoine culturel qu'il conserve et valorise, en permettant au grand public d'y accéder et d'en comprendre la signification pour l'institution militaire.

1. La Culture à la Défense, combien de divisions ?

Deux services d'archives définitives : Service historique de la Défense (SHD), Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)

Huit services d'archives intermédiaires : Service des archives médicales et hospitalières des armées, service des archives médicales et hospitalières des armées, Dépôt central d'archives de la justice militaire, etc.

Trois grands musées : musée de l'Armée, musée national de la Marine, musée de l'Air et de l'Espace
Dix-huit musées de tradition : artillerie, transmissions, troupes de marine, légion étrangère, troupes de montagne, enfants de troupe, service de santé des armées, etc.

Environ cent quatre-vingt bibliothèques et centres de documentation : bibliothèques universitaires (Val-de-Grâce, Polytechnique), bibliothèques d'études et de recherche des écoles, bibliothèques des cercles militaires et des garnisons, etc.

Une structure d'administration centrale créée en mai 2010 : la délégation des patrimoines culturels

2. Une proximité des collections au sein des grands établissements

Plusieurs de ces services regroupent des collections et fonds traditionnellement séparés : bibliothèque, archives et symbolique au SHD ; bibliothèque, archives et objets dans les trois grands musées ; bibliothèque, archives et objets de musée à la bibliothèque centrale de l'École polytechnique. Cette grande proximité permet aux établissements et aux chercheurs (extérieurs et hébergés) d'envisager des études globales.

3. Des organisations administratives de la recherche différentes selon les établissements

Au SHD, la recherche est consacrée dans les textes d'organisation du service avec l'existence d'une « division études, enseignement, recherches ». Pourtant, le SHD n'est pas un organisme de recherche mais bien un service patrimonial comportant des chercheurs (professeurs et militaires), travaillant directement à partir des fonds et collections conservés par le SHD. Les résultats de la recherche sont présentés dans des publications, une revue (la Revue historique des armées)

Au musée national de la Marine, la recherche se concrétise à travers divers implications du musée dans des structures de recherche : l'unité mixte de service (UMS) « Histoire et archéologie maritime » (CNRS, Sorbonne, musée de la Marine), le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) d'histoire maritime, la Société française d'histoire maritime, mais aussi des séminaires de recherche hébergés au sein du musée soit par un professeur d'université (Olivier Chaline), soit par un directeur de recherche travaillant partiellement au musée (Éric Rieth) ou un architecte naval (Jean Boudriot).